

**ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION
PRINCIPAL DE 2^e CLASSE**

CONCOURS INTERNE

SESSION 2021

SUJET

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation.

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable et non thermosensible pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce dossier contient 4 pages, y compris celle-ci
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir un surveillant

Vous êtes adjoint territorial d'animation principal de 2^e classe au sein du service enfance éducation jeunesse de la commune d'AnimVille (54 000 habitants), où certains quartiers sont inscrits en contrat de ville. Vous avez en charge la coordination du conseil municipal des enfants sur la ville.

Dans le cadre du projet de service, votre chef de service vous demande de développer un axe sur la promotion de l'action citoyenne dans les structures périscolaires de la commune. Vous en déclinerez un projet d'animation qui présentera les différents aspects de la mise en œuvre des actions citoyennes.

Vous pourrez par conséquent vous appuyer sur le document annexé « les citoyens de demain sont là » ainsi que sur vos connaissances professionnelles et personnelles.



Donner la possibilité aux jeunes d'éprouver un processus démocratique qu'ils ont élaboré est sûrement l'une des solutions les plus concrètes pour faire découvrir la démocratie aux futurs citoyens.

Les citoyens de demain sont là !

« *La participation active des jeunes aux décisions et actions aux niveaux local et régional est essentielle si nous voulons bâtir des sociétés plus démocratiques, plus solidaires et plus prospères. Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités*

de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure. »

On peut lire cette belle phrase dans la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Belle, parce que le désintérêt pour la politique est réel, parce que les plus jeunes n'ont que rarement une place dans le processus démocratique, parce que les abstentionnistes sont le « premier parti de France ». ... Belle, parce que les élus, les représentants du peuple, nous renvoient souvent une image peu glorieuse de la politique : on peut même se demander si derrière le mot promesse ne se dissimule

pas fréquemment l'adjectif *non tenue*, et derrière le concept d'*intérêt général* celui d'*intérêts privés*. Alors comment donner l'envie aux jeunes de s'investir, de s'engager pour la démocratie de demain, si le plus grand nombre a déjà jeté l'éponge ? Pourtant, « *la participation citoyenne est un principe directeur vital de la gouvernance démocratique* », et les citoyens sont une force vive.

FAIRE DÉCOUVRIR, C'EST AGIR

Faut-il délibérément ne pas voir la richesse éducative d'un tel sujet et le faire tomber à la trappe au profit d'autres activités plus fédératrices ? Considérer que la découverte de la citoyenneté n'est pas inscrite dans l'éducation populaire, et ainsi ne proposer aucune animation en lien avec l'apprentissage du processus démocratique ? Bien entendu, non ; il faut former et éduquer les jeunes à l'engagement citoyen, même si devant chaque animateur se dresse un défi de taille.

Agir pour impliquer les jeunes dans toute démocratie favorise, comme on le lit sur le site internet de l'Union Interparlementaire (www.ipu.org) :

- de meilleures décisions et actions politiques (les jeunes sont les mieux placés pour exposer des expériences qu'ils sont seuls à vivre) ;
- une meilleure compréhension de la démocratie et des droits de l'homme ;
- la responsabilisation et la protection des jeunes (la participation au processus démocratique est un droit fondamental) ;
- la promotion du bien-être des jeunes, le développement de leurs capacités et de leurs expériences ;
- la promotion de la paix, une meilleure gestion des conflits et la transition vers la démocratie (établissement de liens entre les communautés, construction de sociétés plus justes et plus pacifiques).

À L'ÉCHELLE DE LA STRUCTURE

Au fil de ce dossier, nous ne vous proposons pas de jeux autour de la démocratie : il y a bien des idées d'activités, mais nous avons avant tout essayé de vous donner l'envie de laisser les jeunes construire leur démocratie, d'agir concrètement sur la structure où vous travaillez.

Cela demande de la part de l'équipe d'animation de la préparation et de l'investissement, comme tout projet me direz-vous, bien que nous présentions des conseils, des ressources ou les points clés d'une telle construction.

Les débuts risquent de ne pas être simples : les rouages sont à tester et à huiler, les modalités à affiner avec patience et tolérance... Mais

« *Laisser les jeunes construire leur démocratie et agir concrètement.* »

je vous assure que la satisfaction sera au rendez-vous dès lors que la démocratie est en bonne marche.

Rien ne vaut une telle expérimentation, une vraie animation, pour faire vivre la démocratie ; ce concept abstrait et nébuleux pour les jeunes. ▶

Une capitale de la démocratie directe ?

La petite commune de Saillans (Drôme), 1 200 habitants, a été baptisée en 2015 capitale française de la démocratie participative. Parce que ses habitants co-construisent un nouveau mode de gouvernance dite collégiale et qu'ils ont par exemple élu lors des dernières municipales une liste avec un programme électoral élaboré par les habitants : à découvrir sur www.mainedessaillans26.fr/gouvernance-collegiale-et-participative/

Qu'est-ce que la démocratie ?

Tous les régimes politiques ne sont pas démocratiques, loin s'en faut... Nous avons la chance de vivre dans une démocratie, mais sommes-nous capables d'en expliquer les fondements ?

• Inviter les enfants et ados à découvrir et éprouver le processus démocratique ne peut se faire sans qu'on définisse avant tout ce régime politique et ses principales caractéristiques, aux jeunes comme à la plupart d'entre nous, et cela même si la démocratie est ancrée dans les gènes de notre pays depuis... la Révolution.

• « En France, nous sommes dans une république démocratique, où les

gouvernants sont élus par le peuple. » C'est exact, on peut même citer à brûle-pourpoint ses principes fondateurs : la liberté, la laïcité, etc. Mais en définir chaque spécificité n'est pas évident, comme en donner une définition.

Le pouvoir au peuple ?

• Un régime politique est dit « démocratique » lorsque le peuple est souverain, qu'il « décide lui-même des affaires qui le concernent selon des procédures qu'il a lui-même choisies ». « La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. » Il existe plusieurs types de démocratie : on citera la démocratie représentative, de très loin la plus répandue, « qui se caractérise par le fait que les citoyens n'y exercent pas le pouvoir politique directement, mais donnent mandat à certains d'entre eux pour le faire à leur place », et la démocratie participative qui enrichit « le système représentatif avec

Soyons synthétique

La République française est « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Ces principes sont énoncés dans la Constitution de 1958, le texte fondateur de la V^e République, et sous-entendent que la loi est appliquée uniformément sur l'ensemble du territoire français, que les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont séparés et que chaque citoyen reçoit une protection face à la maladie et au chômage. Volontairement, il manque dans la phrase précédente des précisions sur le terme laïque parce qu'il est primordial que les jeunes disent ce que cela signifie pour eux et découvrent par la suite sa signification. La République française « respecte toutes les croyances ». Pour reprendre les mots de Jean-Michel Ducomte, avocat et président de la Ligue de l'Enseignement : « L'état laïque, c'est-à-dire l'état profane – qui ne se réfère à aucune religion, qui ne prétend pas tenir sa légitimité d'une religion, qui ne professe aucune croyance religieuse, qui s'abstient donc au sujet des religions sans se mêler d'aucune, sans favoriser aucune, sans léser aucune. »



des techniques de démocratie directe de participation ou par la procédure du référendum ».

• Dans une démocratie, le peuple élit, ou tire au sort, ses représentants et chaque citoyen peut donner son avis notamment en votant. « Le vote est un droit ; il doit être libre, égal, universel et secret ; il doit pouvoir être exercé dans le cadre d'élections transparentes, justes et périodiques. »

• Une démocratie obéit aussi à des principes tels que l'égalité des citoyens devant la loi, le respect des libertés, l'existence de lois établies par le peuple et respectées par tous, la pluralité des partis politiques, etc.

Rappel historique

• La démocratie est née en Grèce à Athènes autour du V^e siècle avant J.-C. Celle-ci est souvent considérée comme un modèle de démocratie directe, c'est-à-dire au sein de laquelle le peuple (les « citoyens ») participe activement

FAITES VIVRE LA DÉMOCRATIE !

Les mots-clés de la démocratie

Définir clairement les grands mots de la démocratie est un passage ; sans cela, les jeunes ne seront pas en mesure de bien penser et de bâtir leur régime démocratique.

Possibilités d'activités

• Demander de citer sept verbes (respecter, voter, légitimer, dialoguer, gouverner...), sept substantifs (peuple, citoyen, isoler, constitution, vote, liberté...) et sept adjectifs (indivisible, libre, laïque, sociale, fraternelle, égale...) liés à la démocratie, puis sept présidents de démocratie, sept pays démocratiques, sept dictionnaires, sept personnalités liées au concept de démocratie ou luttant pour l'établissement d'un régime démocratique (Solon, Périclès, Pascal Paoli, Aung San Suu Kyi...). Pour finir, réaliser un jeu de sept familles que les jeunes illustreront et pourront enrichir au fil du temps.

• Amener votre public à se prendre individuellement ou par binôme en photo (sous la forme d'un selfie), avec une pancarte sur laquelle il a inscrit un mot qui figure la démocratie. Créer un mur avec toutes les photos.

• Inviter les jeunes à rédiger un cahier des doléances, dans lequel ils notent les changements locaux qu'ils aimeraient voir mis en place (les propositions peuvent être utopiques ou très réalistes).

Définitions

• **Citoyen** : ce mot désigne aujourd'hui l'habitant d'un pays, plus généralement d'un État, qui en a la nationalité et qui a le droit de vote. Le citoyen a des droits mais également des devoirs. >>>

et le niveau du public) puis débattre (il est important de donner réalité à des concepts souvent abstraits).

• Effectuer un remue-méninges autour de la démocratie, à savoir demander à chaque jeune de citer les trois premiers mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on dit *démocratie* ou *citoyen* (l'ensemble sera transcrit sous la forme d'un nuage de mots-clés – utiliser par exemple le connu et gratuit *Wordle* –, et l'on pourra à partir de l'image générée et des mots qui reviennent en priorité élaborer une définition).

• Amener les jeunes à organiser un micro-trottoir sur ce que veut dire le mot *démocratie* (ils interrogent des passants, leurs connaissances, des élus...). puis leur demander de relever ce qui leur semble des approximations ou erreurs et d'expliquer eux-mêmes ce que veut dire *démocratie*. Cela peut être fait avec un smartphone, une application d'enregistrement et un logiciel de montage comme Audacity.

et directement, et non par le biais de représentants, au pouvoir législatif. Ce n'est pas exact : la démocratie athénienne était structurée autour de deux assemblées : l'*Ecclesia* qui réunissait tous les citoyens de la cité (ce qui veut dire jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'individus même si, en pratique, tout le monde ne venait pas aux réunions) et la *Boulé* composée de 500 citoyens chaque année tirés au sort et chargés de recueillir et de préparer les propositions de lois.

• Quoi qu'il en soit, on avait là de grands principes démocratiques, comme la possibilité pour chaque citoyen de s'exprimer librement ou encore de gérer les problèmes de la cité. La démocratie athénienne a très largement inspiré le régime que l'on connaît actuellement.

Possibilités d'activités

• Faire visionner des vidéos présentant la démocratie (on en trouve sur <http://éducation.francoeur.fr>, on sélectionne dans la liste des matières *éducation civique*

